

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 28

Artikel: Passe-temps
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256205>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les naveis qu'on sème en juin-août, à raison de 3 kilos de semence par hectare, et qui fournissent jusqu'à 20,000 kilos de racines à faire consommer jusqu'au cœur de l'hiver ; on laisse en terre les plus menues jusqu'au printemps, où elles donnent en montant à fleur un bon fourrage vert des plus précoces ; dans la vallée du Rhône, on sème les variétés dites raves du Limousin, d'Auvergne ; il y a une variété rave d'Auvergne hâtive et une autre tardive.

Moutarde blanche, se sème en juillet-août à raison de 10 kilos de graines, croissance rapide qui permet de la couper dès l'automne ; elle peut donner jusqu'à 20,000 kilos et plus de fourrage vert à l'hectare ; couper avant la formation des siliques ; c'est un fourrage nutritif, mais qu'il faut distribuer modérément.

Sarrasin ou blé noir, à semer jusqu'à fin juillet, 65 kilos de graine à l'hectare ; donne 15 à 20,000 kilos de fourrage vert. On l'associe ordinairement à d'autres plantes.

Mélanges fourragers

Les mélanges fourragers donnent un rendement souvent supérieur et mieux apprécié des animaux que les espèces semées isolément. En voici quelques formules qu'on peut encore utiliser à cette saison par hectare :

1^e Maïs 50 litres, sarrasin, 40, moka 10 :
2^e Moutarde blanche, 5 kilos millet blanc, 3 kilos ; moka, 3 kilos ; sorgho, 2 kilos ; ajouter quelques poignées de maïs, de pois gris, de verses et 1 kilo ou 2 de colza.

3^e Maïs 100 litres, sarrasin, 25, pois gris 100.

Ces mélanges donnent récolte à l'automne.

De bonne heure à l'automne vous pourriez semer mélange de 10 kilos de trèfle incarnat 50 à 80 kilos de verses d'hiver, un peu de seigle, de raves, celles-ci étant enlevées en hiver et le reste étant coupé avec le trèfle au printemps.

Vous sèmez de la luzerne à l'automne à raison de 20 kilos par hectare.

Tous les fourrages étant destinés à produire abondamment et promptement, exigent une fumure copieuse et rapidement assimilable, par exemple : 200 à 300 kilos de nitrate de soude. 300 à 400 kilos de superphosphate. 100 à 200 kilos de chlorure de potassium ; on réduit ces doses de moitié, si l'on peut donner une fumure au fumier de ferme, ce qui vaut mieux. Enfin, sous votre climat, ne pas oublier que les sécheresses trop prolongées viennent souvent contrarier la culture du fourrage.

* * *

Un ennemi du blé, aussi redoutable qu'il est petit, c'est le charançon (*Sitophylus granarius*), qui porte différents noms, suivant les régions : cosson, goueson, cavet, cavaron, balouatte, etc.

Le charançon du blé est un coléoptère ; il mesure environ 3 millimètres de longueur. Sa coloration, d'un brun foncé, ses élytres ponctuées et surtoat son reste recourbé et aussi long, presque la moitié du corps, le font facilement distinguer.

Le charançon envahit les greniers et s'y multiplie avec une rapidité extraordinaire, si on n'en croit M. Herpin, qui estime qu'une seule femelle peut donner naissance à plus de soixante mille insectes en une seule saison.

On a proposé bien des moyens de débarrasser les greniers envahis et d'abord, pour empêcher le charançon, on a conseillé de placer dans les tas de blé des plantes à odeur forte, telles que la tanaisie, la lavan-

de, la coriandre, l'absinthe, voire le simple oignon.

Mais le procédé est sans action et un naturaliste, Chenest, a même montré que, loin de mettre les charançons en fuite, ces plantes servent, au contraire, à varier leur nourriture, car ils les dévorent sans aucun scrupule.

On prétend également que l'odeur du mouton chassera le charançon et que les greniers établis au-dessus d'une bergerie en seraient à jamais préservés. Mais c'est un fait qui n'a jamais pu être bien établi.

Enfin, on nous a appris récemment un nouveau procédé qui vient d'Amérique : un M. Ulsch, meunier dans ce pays, avait eu l'occasion de laisser séjourner dans un magasin à blé plusieurs sacs de sel de cuisine. Quelques mois après, en enlevant les sacs de sel, il constata que les fissures du mur contre lequel on avait sans doute appuyé les sacs, étaient remplies de charançons et de larves tués par le sel. M. Ulsch n'hésita pas à appliquer le procédé en grand et fit pulvériser les murs, leurs fentes et les planchers avec une solution, concentrée de sel. Depuis, paraît-il, les charançons n'ont jamais reparu dans les endroits traités.

Le procédé, en somme, est simple et il n'en coûte pas beaucoup pour contrôler son efficacité.

Quand un grenier est envahi par le charançon, il ne faut pas songer à traiter le blé attaqué. Le mieux est donc de vendre celui-ci à la meunerie, sans attendre davantage. On procède ensuite à la désinfection du grenier qu'il sera bon de laisser inocué un an au moins. On commence par boucher toutes les fissures des murs, des planchers, puis on les badigeonne à la chaux, ou ce qui vaut mieux on les recouvre d'une couche de goudron appliquée à chaud. Le plancher est soigneusement lavé avec une solution bouillante de soude.

Si le grenier est plafonné, on achève le travail de désinfection en y brûlant du soufre. Cette opération doit être conduite avec beaucoup de précaution. Le soufre (1.500 grammes pour une contenance de 50 mètres cubes), additionné d'un peu de salpêtre (100 grammes pour 1 kilo 500 de soufre), est placé dans un vieux récipient de fonte.

Pour éviter l'incendie du plancher quand celui-ci est en bois, on place le récipient sur une plaque de tôle montée elle-même sur quatre briques posées de champ. On doit avoir soin de boucher soigneusement les portes et les fenêtres. On laisse agir le soufre pendant vingt quatre heures, après quoi on ouvre et on aère le grenier. Une précaution importante : ne jamais laisser de farine dans le local où on brûle du soufre.

* * *

Qu'entend-on par lune rousse ? S'il faut en croire les uns, c'est celle qui suit la lune de Pâques ; si l'on en croit les autres, c'est la lune de Pâques elle-même, c'est-à-dire celle qui est pleine au moment de la fête de Pâques où un peu auparavant. Les uns et les autres ont raison suivant le cas. Ce qui est certain, c'est que, presque régulièrement à la fin d'avril ou au commencement de mai il se produit un refroidissement de la température ; les savants ne peuvent pas nous dire encore le pourquoi bien certain de ce fait, sinon qu'il serait produit par la débâcle des glaces du pôle Nord, et par les énormes banquises qui viennent à cette époque se jeter dans le Gulf-Stream et le refroidir : le Gulf-Stream est, vous le savez, ce courant marin très chaud qui vient du

golfe du Mexique réchauffer les côtes de l'Europe ; il serait donc refroidi à ce moment là par les banquises de glace, d'où ce refroidissement presque régulier qu'on constate chaque année en Europe.

Quant à l'influence de la lune sur les végétaux, et particulièrement sur les semis, on ne peut pas la nier et encore moins l'affirmer scientifiquement.

Etat civil

PORRENTRY

Mois de juin 1906.

Naissances.

Du 4. Barthé Charles Joseph, fils de Marie de Bressaucourt. — Du 6. Grélat Marie Louise, fille de Marie Lucie, de Courtemaîche. — Du 8. Robert Louise Hélène, fille de Georges Oscar, employé, de la Ferrière, du Locle et de Chaud-de-Fonds et de Marie née Billon. — Du 9. Henning Alice Marie, fille d'Alfred, facteur postal, de Vendlincourt, et de Berthe née Biétry. — Du 10. Scheurer Marie Hélène, fille d'Arnold, domestique, de Schnottwil, et de Marie Mélanie née Greppin. — Du 14. Menoud dit Gendre Suzanne, fille de Raoul, graveur, de Neuchâtel, et de Lucie née Baillif. — Du 16. Prétat Marie Joséphine Mathilde, fille de Pierre, remonteur, de Montmelon, et de Mathilde née Domon. — Du 16. Carpar Marguerite Louise Marie, fille de Lucien, voyageur de commerce, de Corre, France, et de Julia née Choulat. — Du 20. Gai-brois Simone Andréa, fille de Joseph, fabricant d'horlogerie, de Bonfol, et de Joséphine née Coquerelle. — Du 24. Rebetez Fernand Simon, fils de Simon, menuisier, de Lajoux, et de Clémantine née Piller. — Du 25. Nussbaumer Joseph Henri, fils de François, maréchal, de Charmoille, et de Marie Elisabeth née Comment. — Du 26. Winzenried, enfant mort-né de Friedrich, ouvrier en chaussures, de Belp, et de Rosa née Kaufmann. — Du 29. Froidevaux Marguerite Madeleine, fille de Léon, guillocheur, de Muriaux, et de Marie Madeleine née Mangeat. — Du 30. Fleury Marie Louise, fille de Louis, boulanger, de Verme, et de Anna née Roy.

Mariages.

Du 16. Boue Xavier Joseph, mécanicien, de Courgenay, et de Marie Piller, horlogère, de Porrentruy. — Du 18. Voyat Alphonse, facteur postal, de Alle, et Marie Rérat, de Récélère. — Du 29. Bonvallat Joseph, menuisier, de Miécourt, et Julie Phéulpin, horlogère, de Miécourt.

Décès.

Du 4. Vallat Anatole, cordonnier, de Epauvillers, né en 1882. — Du 8. Röthlisberg Bertha, fille de Bertha, de Langnau, née en 1906. — Du 9. Desboeuf Paul, employé d'hôtel, de Courgenay, né en 1873. — Du 14. Hartmann Ernest, apprenti sellier, de Epiquerez, né en 1892. — Du 17. Etienne Célestin, cultivateur, de Courtemaîche, né en 1855. — Du 17. Renek Roger, fils d'Ernest, de Neuveville, né en 1892. — Du 18. Berret Constant, horloger, de Cornol, né en 1858. — Du 22. Crelier Jules Edmond, peintre, de Bure, né en 1877.

Passe-temps

Solutions pour le numéro du 14 juillet 1906.

Charades : De-vin. — Thé-âtre. — Tré-sor.

Enigmes : Le tigre. — Fusil. — Cochon.

COMBLES

De la naïveté ?

De l'habileté pour un juge de paix ?

De la défiance ?

De la poltronnerie ?

Devinettes

Qu'est-ce que l'on met sur la table, que l'on coupe, que l'on distribue et que l'on ne mange jamais ?

Quels sont les gens qui ont le plus de caractère ?

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.